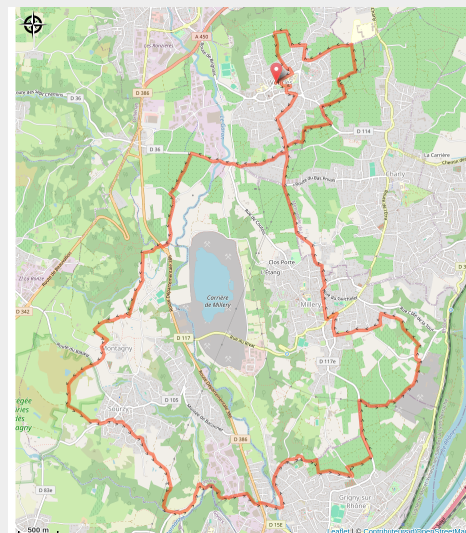


Circuit VTTAE 241 - La Vallée du Garon

Rhône



Vue sur Montagny depuis Millery (Destination Monts du Lyonnais)



Avec ce parcours, classé assez difficile, vous découvrirez la partie sud de la Vallée du Garon.

Vous traverserez le centre du village de Vourles avec sa jolie place et sa Fresque des Vourlois avant de poursuivre jusqu'à Montagny, son Vieux Bourg médiéval et son Espace Naturel Sensible des Landes de Montagny. Vous remonterez ensuite sur Millery profiter d'un paysage de vignobles pour revenir par les vergers de Vourles. **ATTENTION** : Difficultés sur certains tronçons dégradés suite aux intempéries. Passages qui nécessitent de descendre du VTT pour pousser.

Infos pratiques

Pratique : VTTAE

Longueur : 25.5 km

Dénivelé positif : 457 m

Difficulté : Niveau bleu - Modéré

Type : Boucle

Itinéraire

Départ : Vourles

Balisage : Itinéraire de VTT à Assistance Électrique

Communes : 1. Vourles

2. Charly

3. Millery

4. Montagny

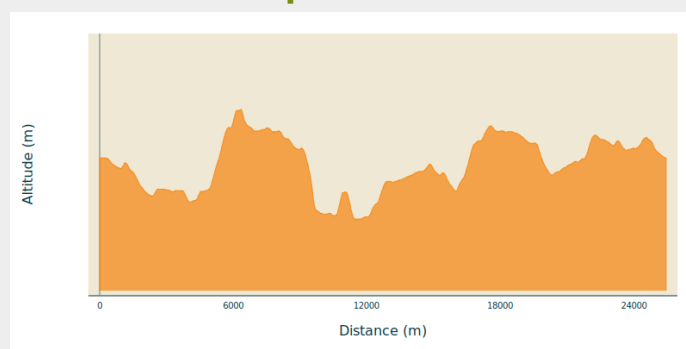
5. Beauvallon

6. Givors

7. Grigny

8. Saint-Genis-Laval

Profil altimétrique



Altitude min 161 m Altitude max 316 m

Balise FFC + n° 214 rouge. Balisage en cours de suivi, merci de votre compréhension.

Praticable : toute l'année tous les jours.

Site web (URL) : <http://www.montsdulyonnaistourisme.fr>

Page facebook : https://www.facebook.com/montsdulyonnaistourisme/?locale=fr_FR

Téléphone : 04 82 90 10 85

Mél : contact@montsdulyonnaistourisme.fr

Instagram : <https://www.instagram.com/montsdulyonnaistourisme/>

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

A la campagne

Déconseillé par mauvais temps

En plein air

Recommandations

Les animaux de compagnie ne sont pas acceptés.

Infos complémentaires

Adaptez votre équipement et le choix du circuit en fonction de votre niveau et de la météo. Ne quittez pas les sentiers.

Pompe pour regonfler les pneus de votre vélo en libre service, sur le parvis de l'Hôtel de Ville, rue Bertrange Imeldange.

Comment venir ?

Accès routier

Attention, du lundi au samedi, le parking en face de la mairie (rue Bertrange Imeldange) est limité à 1h30 de stationnement (places bleues). Pour un stationnement plus long, se garer sur le parking de Maison Forte (2 rue des Vallières).

Source

Destination Monts du Lyonnais

<http://www.montsdulyonnaistourisme.fr>